

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 14 janvier 2010 à 20 h 30

Compte rendu

La séance est ouverte à 20h30. Le Conseil Municipal est au complet.

Le compte rendu de la séance du 17 Décembre est adopté à l'unanimité.

Aucune observation n'est formulée sur l'ordre du jour.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Vente d'un immeuble sis 669 rue de Franould
appartenant aux Consorts Mathieu

Vente d'un immeuble sis 38 impasse de Franould
appartenant à Mme Adam Evelyne (Maison Guy Deflin)

Vente d'un immeuble sis 29 rue de la Moussière
appartenant à Mr Mme Raoult

Vente d'un immeuble sis 1185 rue de la Poirie
appartenant à Mr Mme Ortega

Vente d'un terrain sis rue des Fontenelles
appartenant à la Société Valted (ex Gilles Lahurte)

Vente d'un immeuble sis 193 rue de la Poirie
appartenant à SCI Le Domaine des Ormes

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Formation du personnel

Visite du laboratoire départemental vétérinaire et alimentaire des Vosges à Epinal le mercredi 20 janvier à 9 h 30 . Cette visite doit être considérée comme un service et une formation. Le personnel concerné doit donc être présent. Les élus sont également invités selon leurs disponibilités.

En période d'épidémies diverses, il est nécessaire que les mesures de sécurité à prendre pour la manipulation des denrées soient connues.

2. Finances et Affaires Economiques

Réunion de la Commission des Finances le samedi 13 Février 2010 à 9h.

Vote des tarifs communaux de toutes natures

Les tarifs communaux, figurant en annexe sont adoptés à l'unanimité.

Concernant plus particulièrement l'eau, la situation des sources est rappelée. La commune est en attente des produits d'assainissement conformes aux normes nouvelles.

Il est rappelé également que l'eau constitue une richesse pour Dommartin et que les capacités dépassant les besoins, elle pourrait, à l'avenir, être source de revenus.

Affaire SIEBEN

Délibération autorisant spécifiquement Mr le Maire à agir dans le cadre de la procédure d'appel au nom de la commune, laquelle pourra entre autre relever que les différents impacts esthétiques des constructions réalisées par Mr SIEBEN n'ont pas été pris en compte par les premiers juges pas plus que les usages locaux concernant l'habitat.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à ester en justice et interjeter appel dans cette affaire.

3. Gestion et entretien du patrimoine

Rénovation partielle de la caserne des pompiers

Compte rendu des réunions de chantier

Les travaux avancent bien et les premières réceptions sont intervenues. Reste à faire la partie des travaux incombant au SDIS, ainsi qu'achever les lots 1 et 2.

Maison des Associations

Pose d'une marquise .La commission ad hoc a opté pour un équipement bois, qui sera confectionné par les employés municipaux.

4. Sport Loisirs et Culture

Conseil Municipal des Enfants

Réunion de l'association départementale des Conseils de Jeunes
le mercredi 27 janvier à 18 h 30 en Mairie de Dommartin.

Remise des prix du concours des illuminations de Noël le samedi 16 Janvier à 11 heures et félicitations aux jeunes Picosés à l'honneur .

Voyage des 22 et 23 mai 2010 à Paris avec les écoliers des CM2 de Dommartin et Vecoux

Thème : Le Devoir de mémoire des AFN qui ont rendez-vous avec leurs cadets pour raviver la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Courrier des AFN Dommartin- Vecoux du 21 décembre

Le Conseil apprécie l'initiative des AFN et accorde à l'unanimité une subvention de 600 euros (50 % du prix du voyage des enfants).

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Grippe H1N1

Informations sur la pandémie grippale

Intervention du Docteur GRAVIER, Conseiller Municipal.

La grippe parait s'estomper. Toutefois, il reste recommandé de se faire vacciner, un rebond de l'épidémie restant possible.

Ecoles

Participation excellente des écoles au téléthon et à la rédaction du Bulletin Municipal.

Le Conseil adresse ses félicitations aux enseignants et à leurs élèves pour leur participation très active.

6. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

Point sur les travaux en cours .

Déneigement Voies et trottoirs

Il est rappelé que les riverains doivent déneiger les trottoirs devant leur domicile et qu'en cas d'accident, leur responsabilité peut se trouver engagée.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 6 janvier 2010.
Représentation contestée de Remiremont au Conseil Communautaire :
Délibération autorisant Mr le Maire, s'il l'estime nécessaire, à ester en justice.

Une rétrospective du litige concernant la représentation de la commune de REMIREMONT est présentée au Conseil. La régularisation de la procédure autorisant M. le Maire à ester en justice, si besoin, dans cette affaire est adoptée à l'unanimité.

BAFA – BAFAD
Informations et recherche de candidats, notamment pour le BAFAD.

Le Conseil prend acte, observant que les jeunes brevetés, souvent étudiants, se dispersent rapidement et que le problème est récurrent.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat mixte de la Voie Verte de la Moselotte
Compte rendu de la réunion du 17 décembre 2009

Les délégations confiées à la Présidente sont exposées au Conseil, ainsi que le détail les prévisions budgétaires 2010.

Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées
Rappel du compte rendu de la réunion du comité syndical du 8 décembre 2009
L'intérêt du répertoire établi par l'observatoire socio-économique départemental est souligné. Il est consultable en mairie..
Désignation éventuelle d'un représentant PAIO par la CCPHV

La désignation des représentants se fera désormais par les EPCI

AFFAIRES DIVERSES

Affaire Sagram
Jugement concernant la Zone Industrielle (différend Commune- Sagram)
reporté au 4 février 2010.

Subvention du Conseil Général
Le Conseil Général a décidé d'accorder à la commune de Dommartin-lès-Remiremont, une subvention de 23 690 € calculée au taux de 23 % sur une dépense subventionnable de 103 000 € H T pour les travaux de création du musée d'histoire et du patrimoine de Dommartin-les-Remiremont dans l'aile nord de la Mairie.

Un message de remerciements a été adressé à Monsieur le Président du Conseil Général

Une réunion Commune- l' Association Histoire et Patrimoine sera organisée en vue de mener à bien ce projet.

Bulletin Municipal

La distribution sera faite par les élus .

La nouvelle organisation de l'Office National des Forêts

Le Conseil rappelle son attachement au maintien d'un agent sur place.

La relève de Mr Hantz sera assurée par Mr Paris.

Organigramme de la Préfecture

Le Conseil marque son intérêt pour ce document, qui donne une visibilité très claire des Services de l'Etat.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 14 janvier 2010

Le Secrétaire ,

Mr Lallemand

TARIFS 2010

			Tarifs 2009	Propositions 2010	Vote du CM
PHOTOCOPIES					
Noir et blanc format 21/29,7			0.20	0.20	0.20
Noir et blanc format 42/29,7			0.40	0.40	0.40
pour les sociétés locales et associations de quartier			1/2 tarif	1/2 tarif	1/2 tarif
BULLETINS MUNICIPAUX					
			6.00	6.00	6.00
DROIT DE PLACE					
Fête Foraine					
Gros manèges (autotamponneuses , etc...)		forfait	100.00	100.00	100.00
Autres manèges		forfait	40.00	40.00	40.00
Autres stands		le ml	3.00	3.00	3.00
Déballage commercial					
Tous stands ou étalages		le ml	3.00	3.00	3.00
Vide grenier					
Tous étalages		le ml	2.50	3.00	3.00
Droit de place camionnette restauration rapide ou autres commerces					
Pour 1 jour par semaine	Forfait annuel		150.00	200.00	200.00
Cirque ou spectacle ambulant par manifestation			30.00	30.00	30.00
Camion Outillage			30.00	40.00	40.00
SAPINS DE NOEL					
Sapins de Noël	l'unité	HT	3.41	3.79	3.79
		TVA 5,5 %	0.19	0.21	0.21
		TTC	3.60	4.00	4.00
INTERVENTION DU PERSONNEL COMMUNAL POUR LE COMPTE DE TIERS					
Remboursement frais de personnel		tarif horaire	30.00	30.00	30.00
Rembours frais de personnel + tractopelle		tarif horaire	100.00	100.00	100.00
par les budgets annexes		tarif horaire	18.50	18.50	18.50

PARTICIPATION COMMUNALE AUX BONS D'EPARGNE DELIVRES AUX NOUVEAUX NES DONT LES PARENTS HABITENT LA COMMUNE			100.00	100.00	100.00
Primes aux mères de famille décorées de la Médaille de la Famille Française :			100.00	100.00	100.00
Concours des maisons fleuries Budget pour récompenser les gagnants			400.00	400.00	400.00
Concours des illuminations de Noël Budget pour récompenser les gagnants			150.00	150.00	150.00
INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE VERSEE A Madame GARNIER AFFECTATAIRE DE L'EDIFICE			468.15	maximum réglementaire	maximum réglementaire
CONVENTION DE PASSAGE SUR PROPRIETES PRIVEES					
Indemnités servies aux propriétaires de terrains traversés par des canalisations d'alimentation en eau potable ou d'évacuation d'eaux usées ou pluviales					
<u>terrains situés en zone UY du P.L.U. = le m2</u> (dépendance des bâtiments industriels)			0.65	0.65	0.65
<u>Terrains situés en zone NC et ND du P.L.U. = le m2</u>			0.15	0.15	0.15
<u>Terrains situés en zone UA-UB-NA-NB du P.L.U</u>					
Terrains à bâtir non construits : = le m2			3.10	3.10	3.10
Terrains construits = le m2			1.60	1.60	1.60
Les servitudes sont établies sur une largeur de 3 mètres pour la pose d'une canalisation					
Les servitudes sont établies sur une largeur de 3 m,50 pour la pose de deux canalisations.					

LOCATIONS			
	Vote 2009	Proposition 2010	Vote du CM
LOCATIONS			
SALLE DES FETES :			
Salle des fêtes seule par jour :	110.00 €	110.00 €	110.00 €
Salle des fêtes et cuisine			
Par jour :	165.00 €	165.00 €	165.00 €
Pour un week-end	215.00 €	215.00 €	215.00 €
Possibilité d'utiliser vaisselle, verres et couverts			
Réunion organisée			
par les associations dont le siège n'est pas à Dommartin	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Séances d'aérobic ou autres activités similaires : par jour	12.50 €	13.00 €	13.00 €
<i>A tous ces tarifs s'ajoute la participation aux charges</i>			
<i>Minimum de perception :</i>	8.00 €	8.00 €	8.00 €
<i>Location pour repas de classe : Application des tarifs ci-dessus</i>			
<i>Les sociétés locales,</i>			
<i>le syndicat local des exploitants agricoles,</i>			
<i>les réunions pour l'association des</i>			
<i>propriétaires de lotissements, réunions de classe</i>			
<i>peuvent disposer gratuitement</i>			
<i>des salles de la salle des fêtes,</i>			
<i>sous réserve de la participation aux charges</i>			
<i>le responsable des locaux constatera l'état des</i>			
<i>lieux à chaque remise des clés et fera respecter</i>			
<i>le règlement intérieur.</i>			
Montant de la caution	150.00 €	200.00 €	200.00 €

	TAXES FUNERAIRES		
	Vote 2009	Proposition 2010	Vote du CM
Creusement et comblement des fosses			
Inhumation, exhumation des corps et manipulations accessoires			
d'un adulte :	120.00 €	120.00 €	120.00 €
d'un enfant de - de 7 ans	70.00 €	70.00 €	70.00 €
Ouverture et fermeture des caveaux	120.00 €	120.00 €	120.00 €
Déplacement des corps et des cercueils	gratuit	gratuit	gratuit
Placement dans un seul cercueil des restes de plusieurs corps	gratuit	gratuit	gratuit
Inhumation ou exhumation de cendres	70.00 €	70.00 €	70.00 €
Inhumation dans un caveau installé le jour même	70.00 €	70.00 €	70.00 €
<u>JARDIN DU SOUVENIR</u>			
Droit de dispersion des cendres	50.00 €	50.00 €	50.00 €
<u>CONCESSION AU CIMETIERE</u>			
tarif pour une concession de terrain au cimetière			
* Concession temporaire de 15 ans : le mètre linéaire	55.00 €	60.00 €	60.00 €
* Concession temporaire de 30 ans : le mètre linéaire	110.00 €	120.00 €	120.00 €
<u>COLUMBARIUM</u>			
Tarif d'une case pour 15 ans	460.00 €	500.00 €	500.00 €
Tarif d'une case pour 30 ans	690.00 €	750.00 €	750.00 €
<u>Tarifs d'intervention</u>			
Ouverture du columbarium			
ou Dépose de plaque			
ou Dépose de l'urne dans la case	50.00 €	50.00 €	50.00 €
ou Reprise de la plaque			
ou Fermeture du columbarium			

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES		
	Vote	Vote
	2009	
		2010
ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE		
fournitures scolaires :	2009/2010	2010/2011
Ecole Elémentaire par enfant	32 €	35 €
Ecole Maternelle par enfant	32 €	35 €
Ce crédit englobe toutes les fournitures scolaires y compris les revues pédagogiques		
Maintenance du copieur : subvention accordée pour assurer la maintenance du copieur :		
Ecole Elémentaire :	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 610 €	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 610 €
Ecole maternelle :	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 400 €	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 400 €
fourniture de papier pour copieur :		
Ecole Elémentaire	52 ramettes	52 ramettes
école maternelle :	25 ramettes	25 ramettes
Matériel informatique : Subvention pour achat de consommables Ecole Elémentaire:	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 210 €	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 210 €
Subvention pour achat de consommables Ecole maternelle:	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 150 €	règlement des factures jusqu'à Concurrence de 150 €
Voyages Subvention pour financer une partie des frais de transport des enfants lors des sorties à caractère pédagogique		
Ecole élémentaire :	450 €	5 €par élèves
Ecole maternelle :	250 €	5 €par élèves
Salon du livre Ecole Elémentaire 200 €pas versé en 2009		200 €
Ecole Maternelle 100 €pas versé en 2009		100 €
Subvention à la B.C.D. écoles élémentaire et maternelle	270 €	300 €
Achat pour Noël TTC	3 €	
Ecole Elémentaire :		3 €par élèves
école maternelle :		3 €par élèves

Participation aux dépenses de fournitures scolaires pour les élèves fréquentant les classes de 6° et 5° des établissements privés de Remiremont : par élève	15 €	15 €
Subvention pour frais de transports scolaires : (Tarif des vignettes en cours)	59 €	60 €
Prise en charge des transports à la piscine des élèves de l'école élémentaire et de l'école maternelle		
Prise en charge des transports à 8 séances de ski de fond des élèves de l'école élémentaire		

TARIFS SERVICE DES EAUX

			<u>Facturation</u> <u>2008</u>	<u>Facturation</u> <u>2009</u>	<u>Facturation</u> <u>2010</u>	<u>Prop.factur.</u> <u>2011</u>
BRANCHEMENT d'EAU						
calculé au coût réel sans toutefois être inférieur						
aux prix de base :						
Jusqu'à 20 m :			500.00	630.00	630.00	
Par mètre supplémentaire :						
TARIF des REDEVANCES :						
Redevance fixe annuelle d'abonnement suivant calibre						
du compteur	(au 01 Janvier de l'année)					
15 mm et 20 mm			24.40	24.40	24.40	24.40
25 mm			27.45	27.45	27.45	27.45
30 mm			38.10	38.10	38.10	38.10
40 mm			70.10	70.10	70.10	70.10
50 mm			172.00	172.00	172.00	172.00
Prix de l'eau au m3 (au 01 Juillet de l'année)						
Tranche unique par m3			0.76	0.76	0.76	0.78
Redevance antipollution						
Redevance pour pollution domestique (AERM)			0.265	0.265	0.270	
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (AERM)			0.300	0.300	0.274	
Intervention du service des eaux : (relevé compteurs)			Juillet			
Ouverture ou fermeture du branchement :			24.40	24.40	25.00	
Relevé ou vérification du compteur :			24.40	24.40	25.00	
Prix moyen du m3 d'eau (abonnement et consommation)			0.99	0.99		
REDEVANCE ASSAINISSEMENT						
S/factures d'eau		H.T./m3	2.01	2.01	2.01	2.13
	TVA 5,5%	TTC/m3	2.12	2.12	2.12	2.25
PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT						
Participation pour raccordement réseau vanne		H.T.	1 300.00	1 300.00	1 350.00	
	TVA 5,5%	TTC				

Participation pour rembt.de la partie publique							
des branchements réseau vanne ou pluvial		HT	400.00	400.00	450.00		
		TVA 5,5%	TTC				
Participation pour racc.réseau vanne et pluvial							
		HT	1 300.00	1 300.00	1 350.00		
		TVA 5,5%	TTC				
Participation pour rembt.de la partie publique des branchements							
réseau vanne et pluvial		HT	800.00	800.00	900.00		
		TVA 5,5%	TTC				